

# PROJET D'ETABLISSEMENT

L'école est par excellence un **lieu d'étude** où chacun puise son savoir et affirme sa formation.

C'est un **lieu d'avenir** où chacun apprend à réagir aux changements exigés par une société en mutation.

C'est un **système social** ouvert et souple dont les pôles sont l'autonomie, la responsabilité et la démocratie.

**Dans cet esprit, nous avons déterminé :**

## QUATRE AXES PRIORITAIRES

1. Favoriser l'épanouissement de la personnalité des adolescents qui nous sont confiés.
2. Informer, aider, accompagner nos élèves vers l'insertion dans la vie active ou la poursuite d'études supérieures.
3. Amener l'adolescent à prendre conscience de ses droits et devoirs de citoyen libre et solidaire dans une société multiculturelle et pluraliste.
4. Développer nos formations jusqu'à une qualification répondant aux besoins du monde du travail et renforcer, à cette fin, le partenariat avec les entreprises et les organisations concernées.

**Pour y parvenir, nous avons établi :**

## UN PROGRAMME D'ACTION EN CINQ POINTS

1. Une pédagogie active de la réussite et différenciée par degré.
2. Des formations réalistes et interdisciplinaires répondant aux profils de formations préconisées par la Commission Communautaire des Professions et des Qualifications.
3. Un projet social par une nouvelle structure d'école basée sur des principes démocratiques.
5. Un environnement éducatif adapté.

### I. UNE PEDAGOGIE ACTIVE DE LA REUSSITE ET DIFFERENCIEE PAR DEGRE

**Le professeur est un guide, une personne-ressources qui ne se limite pas à la transmission des connaissances.**

Notre pédagogie insiste sur :

- la relation élève/école : ponctualité, assiduité, lutte contre le décrochage scolaire.
- la relation école/famille : lors des inscriptions, d'une réunion d'accueil, des réunions de parents, par des contacts informels et individuels fréquents, en essayant d'associer les parents à l'apprentissage des enfants.

- la relation enseignants/enseignés : parrainages professeur/élève, éducation par les pairs, journées d'accueil.
- l'établissement d'un climat de confiance (MON ECOLE c'est MA LIBERTE future) : confiance dans ses possibilités de réussite, volonté d'apprentissage, développement du sens critique, esprit de groupe, responsabilité.
- l'école est un lieu d'apprentissage où l'erreur est admise.

#### **Notre pédagogie favorise :**

- l'alternance d'activités intellectuelles, gestuelles et manuelles.
- le travail individuel et en petits groupes pour générer la créativité et l'innovation.
- la vérification des prérequis par des tests.
- la pédagogie du projet.
- les actions de remédiation : tutorat ULB, cours de remédiation en français, mathématique et néerlandais.
- l'autonomie par l'initiation à l'utilisation d'ouvrages de référence.
- l'ouverture au monde (environnement, industrie, ...) en cherchant à développer le sens de l'observation en organisant des activités extra-muros et en invitant des personnes-ressources extérieures à l'établissement.
- l'évaluation continue au travers de bilans où sont pris en compte les compétences atteintes, le respect des consignes, la restitution de l'acquis, l'utilisation de l'acquis, l'attitude sociale, les progrès réalisés.
- la réorientation rapide et raisonnée des élèves qui ont choisi une option inadéquate.

## **II. DES FORMATIONS REALISTES ET INTERDISCIPLINAIRES REpondant AUX PROFILS DES FORMATIONS PRECONISEES PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE DES PROFESSIONS ET DES QUALIFICATIONS**

- Nous nous référons aux profils de qualifications établis par la Commission Communautaire des Professions et des Qualifications afin de redynamiser en profondeur l'enseignement de qualification, qu'il soit technique ou professionnel. Ces profils tiennent compte des avis émis par des patrons ou des cadres d'entreprises, des enseignants, des inspecteurs, des opérateurs de formation, des syndicalistes.
- Dans les classes terminales un soin particulier est apporté à l'organisation de stages en entreprises.
- Un partenariat privilégié est garanti par la « Formation en entreprise » supervisée par le professeur de pratique professionnelle.
- Des visites d'usines et des rencontres avec des professionnels sont organisées régulièrement.

## **III. UN PROJET SOCIAL PAR UNE NOUVELLE STRUCTURE D'ECOLE BASEE SUR DES PRINCIPES DEMOCRATIQUES**

### **Loïn de nous séparer, nos différences nous enrichissent.**

La prise de conscience des droits et devoirs du citoyen libre et solidaire dans une société multiculturelle et pluraliste commence à l'école.

La méthode fait appel au respect au des autres, au dialogue, à la convivialité.

Des structures fondamentales telles que l'élection de délégués de classe, le Conseil d'élèves et le Conseil de participation existent au sein de l'établissement.

**L'apprentissage de l'écoute** doit être privilégié pour générer la **tolérance** et la **solidarité**.

L'intégration des cultures implique le partage des responsabilités et l'égalité pour tous de pouvoir « dire » et « être entendu ».

### **Le médiateur scolaire essaie de maintenir tout acteur du système scolaire dans une identité socialisée**

#### IV. UN CADRE DE VIE AGREABLE

Un environnement impersonnel et sans âme est source de violence.

Nous **recherchons** tout facteur qui favorise la rencontre de l'autre dans une ambiance sereine.

L'entretien et la mise en valeur des infrastructures doivent être notre préoccupation permanente.

La personnalisation des locaux par leurs occupants sera privilégiée.

La cogestion des surfaces communautaires (salle de convivialité, centre de documentation, cours de récréation, local audiovisuel, ...) est l'affaire de tous. Elle nécessite en permanence une éducation active au respect des biens et des personnes.

#### V. UN ENVIRONNEMENT EDUCATIF ADAPTE

Le monde du multimédia et de la communication est une réalité.

L'école doit y prendre une part active.

Outre l'actualisation d'un **équipement didactique approprié** (garage, ateliers de mécanique, d'électricité, de dessin et peinture, laboratoires d'informatique, d'électronique, gymnases, la communauté scolaire dispose d'un **Centre de documentation et d'Information** (CDI) qui offre un éventail spécialisé d'ouvrages, revues, périodiques, quotidiens et de dossiers constitués par nos soins.

Une salle audiovisuelle, comprenant entre autres, un projecteur couleurs sur grand écran, est opérationnelle.

Le « Plan multimédia » de la Communauté française et de la Région de Bruxelles-Capitale nous permet :

- d'offrir à tous les élèves, ainsi qu'aux professeurs, l'accès aux nouvelles technologies de l'information et aux nouveaux outils et réseaux de communication (Internet, ...);
- de participer à des échanges télématiques;
- d'utiliser des banques d'outils pédagogiques.